

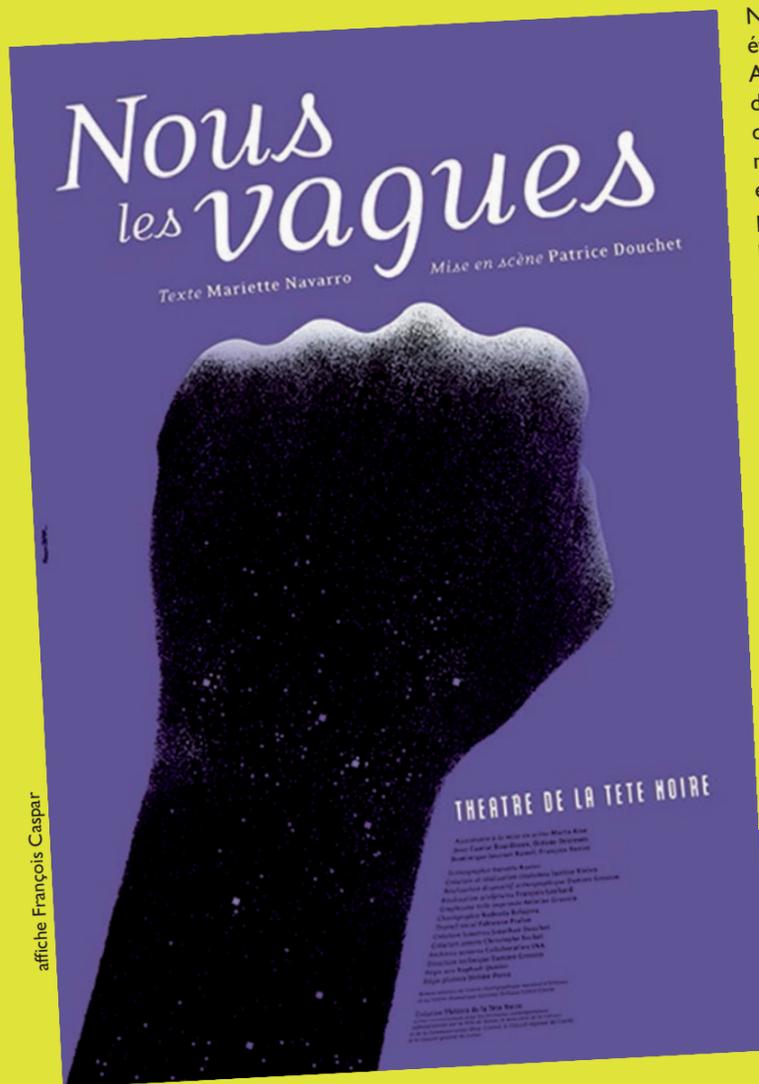
Nous les vagues

de Mariette Navarro

Éditions Quartett / Création 2012 du Théâtre de la Tête Noire /

Mise en scène : Patrice Douchet

Avec Cantor Bourdeaux, Océane Desroses, Dominique Journet Ramel et François Rozier.



affiche François Caspar

Nous les vagues met en scène un groupe, un mouvement et évoque la préparation d'un coup d'éclat ou d'une révolte. Au fur et à mesure, ce groupe - jamais précisément nommé et désigné comme « Nous » avance, se fédère, élabore son plan d'action. Ce « Nous » est à la fois la mémoire de tous les mouvements de lutte ouvrière, de tous les élans révolutionnaires et de toutes les jeunesses indignées. De ce collectif en train de prendre vie, vont émerger un couple - une histoire d'amour ? puis une figure - un homme dans la foule - qui prendra en charge le rêve collectif. Nous les vagues est un poème dramatique construit dans un mouvement de flux et de reflux de la langue. La parole avance par vagues et de ces voix qui tentent d'exister ensemble émerge le groupe.

« J'aborde le travail de mise en scène comme un passeur de mots avec un seul souci : celui de rendre l'écriture accessible à un public aussi large que possible. Je pense en particulier aux adolescents. à quoi servirait de parler de révolte si ce n'est pas pour dialoguer avec la jeunesse d'aujourd'hui ? Dans Nous les Vagues, ce qui me séduit c'est le lyrisme politique. Le texte a besoin des corps, des chants et des cris, de l'eau, du sang et des larmes, des étreintes, des excès d'enthousiasme comme des embellies de la réflexion après l'action. Ce sera un spectacle qui, je l'espère, fera se lever les poings dans la tête. » Patrice Douchet

Une bande annonce de Nous les vagues a été présentée sur la Ville de Saran pour différents groupes de public dont Paroles d'habitants, les élèves de l'École municipale de musique de Saran, le Cimas.

> **Mardi 13 et jeudi 15 mars à 19h, mercredi 14, vendredi 16 et samedi 17 mars à 20h30.**
Au Théâtre de la Tête Noire
02 38 73 02 00
contact@theatre-tete-noire.com
www.theatre-tete-noire.com

Text'Avril 2012 - 10^e édition {le Programme complet sur www.theatre-tete-noire.com}

Festival des écritures théâtrales d'aujourd'hui, Spectacles, lectures, ateliers d'écriture, rencontres avec les auteurs...

Du jeudi 29 mars au lundi 2 avril, au Théâtre de la Tête Noire.

Temps fort du Théâtre de la Tête Noire, sous la direction artistique de Patrice Douchet, Text'Avril réunit auteurs, comédiens, metteurs en scène, et spectateurs pour un moment festif autour de l'écriture théâtrale contemporaine. Tous les textes sont mis en lecture par un collectif artistique composé de comédiens et de metteurs en scène.

En ouverture du festival

Taklamakan (Le désert d'où on ne revient jamais) écrit et mis en scène par Gérald Dumont, éditions Lansman. Road-movie théâtral écrit dans le cadre de Partir en écriture. Prix de l'InéditThéâtre. Le spectacle est suivi d'une rencontre avec l'auteur. **Jeudi 29 mars à 21h**



crédit photo Xavier Cantat

Repères

Le magazine de la ville de Saran / mars N° 175

www.ville-saran.fr



Portrait :

Jane Brasquies

Dossier :
Le Centre Communal d'Action Sociale



Info social :

En faveur du logement et du handicap



● 20 janvier, La Petite fleur saranaise en assemblée à la salle du Lac.



● 26 janvier, Les Jeunes d'antan se retrouvent à la salle Marcel-Pagnol.



● 31 janvier, lors de son assemblée générale, Jardins 2000 effectue un don au profit de l'association Le Petit Marc.



● 3 février, « Balade musicale » à la salle des fêtes, dans le cadre du mois des auditions-concerts de l'École municipale de musique.



● 4 février, La Chorale populaire de Paris, la Saranade et la chorale du foyer G.-Brassens chantent La Commune et les luttes à la salle des fêtes.



● 4 février, à l'École municipale de musique, Maryvonne Hautin dévoile la plaque de la salle Suzanne-Cointe en compagnie des membres de sa famille.

2 - dans le rétro

3 - éditorial

4 - regard

. CCAS un accompagnement global des personnes et des familles

8 - actualités

. À chacun son défi !

9 - sorties

. Des paysages et des objets chargés d'émotions

10 - loisirs jeunes

. Forum des métiers et de la formation

. Grand carnaval des enfants

. Menu scolaire

12 - calendrier

14 - info social

. En faveur du logement et du handicap

15 - aménagement

. Aménagement du bourg : conclusions des enquêtes publiques

16 - ici... et là

. À la recherche du farceur anonyme

. Saran, version septième art

18 - espace public

. Conférence sur l'ancien aérodrome

. Gare aux arnaques

. Le chiffre du mois

. En bref

20 - vies / visages

. Le festival de Cannes de Jane

22 - vie associative

. Le judo saranaise se porte bien

23 - agenda

24 - l'image Repères

. Créations 2012 du TTN

REPÈRES mensuel de la ville de Saran

- directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
- réalisation : service communication.
- photos : Nicolas Brochard (service communication).
- conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
- impression : Imprimerie Nouvelle.
- tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : mars 2012 • ISSN : 0153-7016.
- distribution : par nos soins
- Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

• Imprimé sur papier FSC recyclé



L'action sociale : quel avenir ?

L'actuel président du Conseil général du Loiret a été l'auteur d'un texte de loi dit

de Simplification des normes applicables aux collectivités territoriales. Tout en soulignant la nécessité de clarifier l'arsenal normatif pesant sur les collectivités territoriales, nombreuses sont les mesures prévues qui soulèvent des interrogations quant à leur portée. Le dossier central de ce Repères fait un tour d'horizon sur l'activité du Centre communal d'Action sociale (CCAS) de la Ville de Saran. Or précisément, la proposition de loi entend supprimer l'obligation pour les communes de disposer d'un CCAS.

En juin 2011, 1,9 million de foyers sont bénéficiaires du RSA en France métropolitaine. 1,2 million des bénéficiaires perçoivent le RSA « socle seul », pour un montant maximum de 470 € pour un célibataire, et 840 € pour un couple avec un enfant. Selon les derniers chiffres de l'INSEE, 1 français sur 7 vit avec moins de 954 € par mois. Dans ce contexte d'aggravation de la précarité et de progression des besoins sociaux, rendre facultative la création de CCAS est, comme le souligne par ailleurs l'Union nationale des CCAS, une « fausse bonne idée » qui fragilise davantage l'action sociale de proximité, et ne simplifie en rien le travail des élus face à une demande sociale en constante progression.

C'est aussi la porte ouverte à certains élus -pour qui l'action sociale coûte trop cher- en leur permettant de se débarrasser à bon compte de leur CCAS.

Le 15 février 2012, les sénateurs réunis en séance publique ont voté le renvoi de la proposition de loi Doligé pour un nouvel examen sine die. Ce dernier pourrait avoir lieu à l'automne.

C'est un premier recul salutaire pour l'avenir de l'action sociale. D'ici là, les Français en général et les Saranais en particulier auront eu plusieurs fois l'occasion, par leur vote, de réaffirmer leur attachement aux valeurs humaines sociales et solidaires.

Christian Fromentin

1^{er} adjoint délégué à l'Action Sociale et au Handicap

Centre Communal d'Action Sociale

Un accompagnement global des personnes et des familles

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Un soir de semaine à la mairie.

C'est ainsi que chaque mois se réunissent les membres du conseil d'administration du CCAS, soit le Centre Communal d'Action Sociale. C'est en 1986, au niveau national, que cette appellation a officiellement succédé à l'antique dénomination de « Bureau d'aide sociale ».

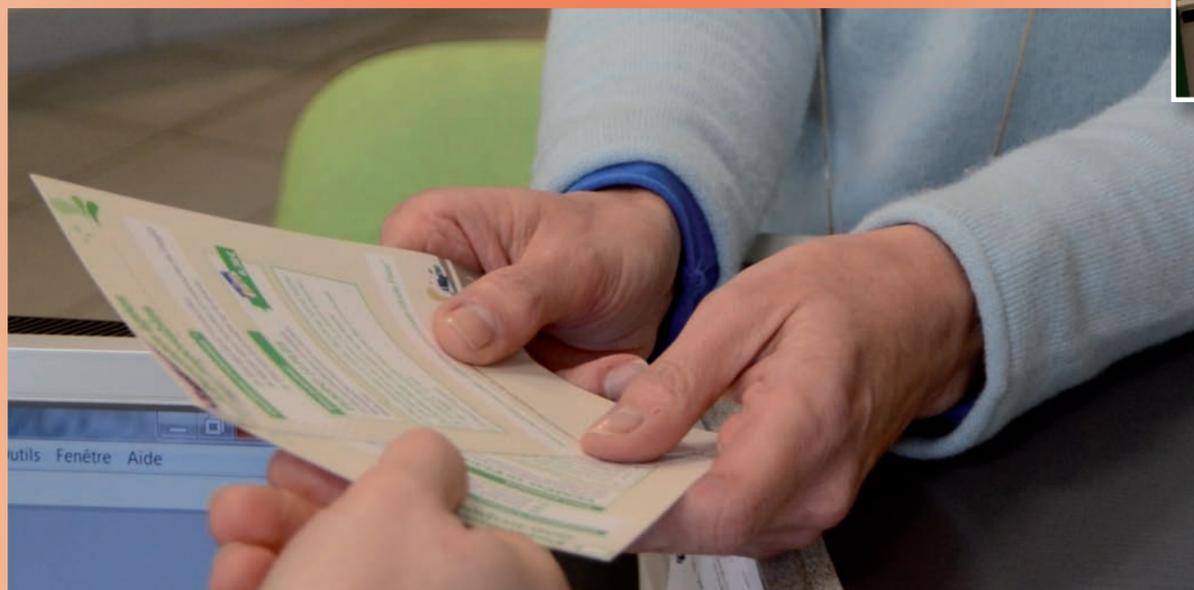
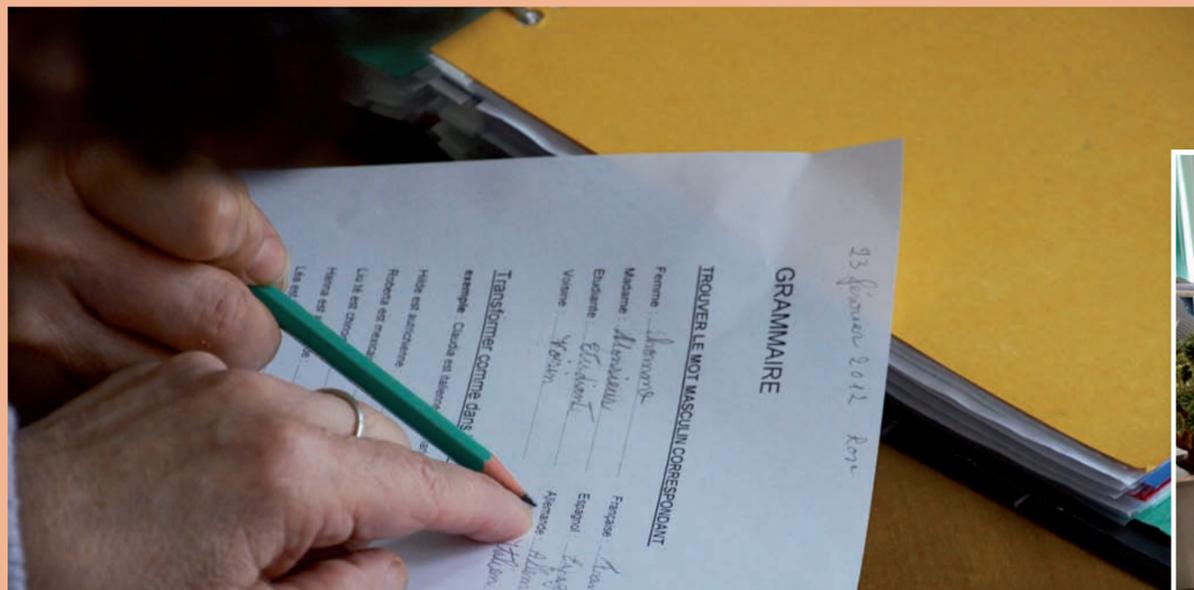
Le CCAS est une structure bien particulière au niveau de la Ville. Une structure qui par la loi dispose d'un statut et d'un budget propres.

C'est en effet un établissement public administratif communal qui intervient dans un domaine bien défini : L'aide sociale.

Qu'elle soit légale et/ou facultative.

Établissement public administratif communal, le CCAS est dirigé par son conseil d'administration. Celui-ci est présidé, selon la loi, par le maire, avec pour vice-président l'adjoint chargé des Affaires sociales, et de seize membres : Huit membres élus du conseil municipal, huit autres membres nommés par le maire, parmi les personnes non-membres du Conseil municipal, représentantes des associations de personnes handicapées, de lutte contre l'exclusion et de seniors. (Voir témoignages)

Au cours de ses réunions, le conseil d'administration étudie chaque dossier de demande d'aide instruit par des travailleurs sociaux et prend une décision.



Des aides légales et facultatives

Globalement, le CCAS a pour mission « D'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées (Caf, Conseil général, MSA, associations...) ». Certaines de ces missions sont obligatoires : C'est le cas de l'instruction des demandes d'aide sociale légale, telles que l'aide médicale d'État et le RSA, sans oublier la domiciliation, une aide importante pour les sans domicile fixe.

Par ailleurs, le CCAS décide de la mise en œuvre de sa politique d'aide sociale facultative. Une aide sociale facultative qui à Saran revêt diverses formes. En premier lieu, des aides financières. Pour l'attribution de celles-ci, les travailleurs sociaux étudient la situation et les dossiers budgétaires des ménages démunis, pour une prise en charge ponctuelle des factures liées aux dépenses de logement principalement. À aucun moment, une somme d'argent n'est remise directement à un ménage.

L'aide sociale facultative s'exerce également sous forme d'aides aux vacances d'été, bons de Noël aux personnes sous conditions de ressources, de colis de Noël, d'allocation chauffage annuelle pour les seniors.

Une équipe de professionnels

Au quotidien, ne cherchez pas le moindre panneau CCAS à Saran ! L'originalité de Saran a été d'organiser la gestion de l'ensemble des prestations sociales : Petite enfance, aide à domicile, portage de repas, animations loisirs, foyer résidence... sous le budget de la Ville, explique Annick Deketelaere, directrice de l'Action sociale. « Il y a au CCAS les missions à caractère originel et légal. » Dans la pratique, pour formuler une demande auprès du CCAS, il faut donc se rapprocher... du service de l'Action sociale, en mairie.

Intégré donc au sein de la direction de l'Action sociale, le CCAS rassemble à Saran trois différents diplômés de travailleurs sociaux. Cette particularité relève de la volonté délibérée de la municipalité de réunir ces compétences complémentaires. La structure bénéficie ainsi de tout le professionnalisme d'une assistance sociale, d'une éducatrice spécialisée et d'une conseillère en économie sociale et familiale.



Annick Deketelaere

« Nous bénéficions d'une équipe qui a le même objectif, qui travaille en cohésion » souligne Annick Deketelaere « On œuvre à l'accompagnement de la personne dans sa globalité, tout en respectant sa vie. Cet accompagnement global lui permet d'être

ou de devenir un acteur autonome. Il ne s'agit pas de tomber dans l'assistanat, mais d'aider momentanément les personnes et les familles à porter leur valise. » Cette technicité, fruit de la présence des différents métiers, contribue pleinement à un accompagnement de qualité, mais aussi à aider les élus dans leurs décisions.

Des actions complémentaires

Pour mener à bien cet accompagnement social, l'équipe du CCAS mène des actions supplémentaires. Celles-ci visent à restaurer l'autonomie des personnes et des familles, et à faciliter leur insertion sociale. Ces actions portent notamment sur l'aide à la préparation des dossiers de surendettement et leur suivi, l'aide éducative budgétaire, l'accueil des demandeurs d'emploi et de logement, et depuis 2008 des personnes en situation de handicap. Deux travailleurs sociaux assurent également le suivi social des attributaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), en convention avec le Conseil général.

Le CCAS initie par ailleurs des opérations spécifiques.

C'est le cas depuis 2003 avec « Paroles d'habitants ». La création de cette action collective s'est traduite tout d'abord par la mise en place d'un groupe de paroles, tous les jeudis matin, en compagnie de deux éducateurs. Cette action s'est développée et a permis la mise en place de projets par les habitants du Vilpot,

mais aussi, au fil du temps, d'autres quartiers de Saran. De là sont nées créations théâtrales, sorties, vacances, initiées par les participants. Autre opération spécifique lancée en septembre dernier, la création d'ateliers d'alphabétisation (voir encadré).

En rapport avec la conjoncture sociale et économique pesante, le CCAS n'enregistre actuellement « Pas plus de demandes d'aide sociale, mais des factures de charges de logement, et notamment d'énergie, de plus en plus élevées » relève Annick Deketelaere. « De nombreux organismes prennent en charge la précarité. L'aide alimentaire est assurée par le Secours populaire et les Restaurants du cœur. On se concentre sur le maintien dans le logement des personnes et sur nos aides facultatives : Bon de Noël, allocation chauffage, départ en vacances d'été, et les actions collectives. » Celles-ci apparaissent à l'équipe comme essentiel. De surcroît en période de crise, le « lien à l'autre » revêt toute sa priorité avec la valorisation de la citoyenneté et de l'empathie. ●

Centre Communal d'Action Sociale
Direction de l'Action sociale
Mairie, place de la Liberté.
Tél. : 02 38 80 34 20
Courriel : ccas@ville-saran.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h à 16h30,
Le samedi de 8h30 à 12h.



« Une affaire d'êtres humains avant tout. »

Patrick Chipot fait partie du conseil d'administration du CCAS depuis 2001, en tant que membre du bureau de l'association Etudihand'Orléans, qui rassemble des étudiants en situation de handicaps du campus d'Orléans.

Huit élus, huit représentants d'associations, « Cette parité au sein du conseil d'administration du CCAS est une bonne chose. Les associations de terrain peuvent faire remonter des informations, comme par exemple les problèmes rencontrés par une famille ou une personne. Cela permet aussi de réduire des ambivalences en ce qui concerne les renseignements. » indique-t-il. Un conseil d'administration « qui n'est pas un conseil municipal. Il n'y a pas de position politique. Ici, on touche du doigt la détresse des personnes. Chaque cas est étudié spécifiquement et une réponse personnalisée est apportée. » Patrick Chipot tient à souligner également « que les travailleurs sociaux sont en contact direct avec la population. Il ne faut pas l'oublier lorsque nous prenons une décision, afin de ne pas perdre contact avec les personnes.



Des ateliers d'alphabétisation

Ne pas connaître ou mal maîtriser la langue française constitue un obstacle sérieux dans la vie quotidienne, voire une source d'exclusion sociale. Afin de répondre à une demande bien réelle, le CCAS a initié depuis septembre 2011 des ateliers d'alphabétisation. Ces ateliers, animés par deux intervenants de l'association Apprendre et comprendre le français, s'adressent à toute personne, française ou étrangère, adulte et adolescente de plus de seize ans sortis du système scolaire.

Lecture et écriture sont au programme de ces ateliers qui se déroulent deux fois par semaine au 133, rue de Gascogne.

Cette initiative connaît un franc succès : Vingt-six personnes réparties en deux groupes de niveaux y participent de manière assidue. Douze autres sont déjà inscrites sur une liste d'attente.

Renseignements :
Direction de l'action sociale
Tél. : 02 38 80 34 20

Une inquiétude se faisait cependant jour depuis l'été dernier quant à l'avenir du CCAS. Un projet de loi déposé au Sénat par Éric Doligé envisagerait notamment sa suppression par les communes, en charge alors pour elles d'exercer ses missions. Une proposition rejetée massivement par les professionnels et l'UNCCAS (Union Nationale des CCAS), et par ailleurs renvoyée pour nouvel examen « sine die » le 15 février dernier par le Sénat.



« On amène de l'eau au moulin »

Responsable du comité local du Secours populaire, Josette Poirier est membre depuis sept ans du conseil d'administration du CCAS. À ce titre, elle prend chaque mois une part active aux décisions. « On découvre l'ordre du jour sur place. Chaque demande d'aide est étudiée, discutée, on débat. Chacun exprime sa façon de voir,

cela se passe bien. La décision est prise à la majorité. » explique-t-elle.

Assurance habitation, soins de santé, factures de gaz ou d'électricité... Chaque cas est unique. « Je donne mon ressenti par rapport au dossier, j'essaie de rentrer dans ce que j'en sais. » indique la responsable. « Il arrive que l'on soit confronté à des dossiers que l'on connaît de notre côté. On amène aussi des éléments que les autres membres du conseil d'administration du CCAS ignorent. Les associations vont relativement dans le même sens. » Des associations dont la présence est « très positive et bénéfique ».

À chacun son défi !

Saran accueille le 21 mars la 3^e édition du challenge régional de sport scolaire adapté. Un rendez-vous à destination de la jeunesse porteuse d'handicap mental ou psychique.



La manifestation sportive qui se tient au complexe sportif du Bois Joly s'adresse aux jeunes (jusqu'à 20 ans) et s'articule autour de quatre disciplines : football à 5 (pour les 12-15 ans), football à 7 (16-20 ans), triathlon (vitesse, poids et longueur), basket. « Ces épreuves sont qualificatives pour les championnats de France qui se tiendront du 7 au 9 juin à Vergèze (Gard), dit Yohan Vellaye, conseiller technique régional du sport adapté. Tous les IME (Institut médico éducatif) et ITEP (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique) ont été invités à participer. Nous espérons qu'ils joueront le jeu ».

Le matin est consacré, à partir de 10 heures, au triathlon et aux activités nouvelles que sont le base-ball et l'ultimate frisbee. L'après midi au football et au basket. Les épreuves se déroulent au stade Colette-Besson, sur le plateau d'EPS voisin et sur le terrain stabilisé de football. Elles sont ouvertes aux licenciés FFSA ainsi qu'à ceux de l'USEP. Les non-licenciés peuvent participer également aux épreuves en se procurant un Pass'sportif (Licence à la journée à retirer auprès du Comité régional avant le 8 mars au prix de 7 euros). Parce que comme le signale le slogan de la Fédération française du sport adapté « A chacun son défi », les personnes porteuses d'un handicap mental ou psychique s'investissent elles aussi dans la pratique d'un sport, selon leurs désirs, leurs besoins et leurs capacités. Parallèlement à la pratique handisport qui concerne le handicap physique et sensoriel, médiatisée lors des Jeux paralympiques, il existe aussi le sport adapté.



La jeunesse, une priorité

Cette pratique sportive s'adresse aux personnes atteintes d'une déficience intellectuelle ou psychique, pouvant aussi souffrir de troubles associés tels que des difficultés d'apprentissage ou de communication. Le sport adapté en région Centre compte 1 346 licenciés. Il propose une dizaine de disciplines : tir à l'arc, pétanque, football, judo, basket, tennis de table, cross, athlétisme, randonnée, tennis, badminton, équitation, activités motrices. « Nous avons beaucoup de pratiquants adultes et essayons de développer la pratique auprès des jeunes, explique le conseiller technique régional. Ainsi nous

mettons l'accent sur le développement du sport scolaire, avec notamment les sections Ulysse, comme celle qui existe au collège Montjoie de Saran ». C'est la deuxième fois que la mairie ouvre ses structures, après 2007, à un tel événement. « Nous mettons à disposition nos installations et apportons notre logistique, dit Christel Colas, du service municipal des sports. Cette manifestation va dans le sens des idées de la ville, afin que tout le monde puisse pratiquer un sport. Nous animons ainsi chaque semaine des ateliers en faveur des personnes handicapées à la salle de musculation et à la piscine. Quand on peut on aide l'organisation de ce genre de manifestations ». Le comité régional organisera le 16 juin au stade de la Vallée la journée régionale du sport adapté. Une journée multisports, basée sur l'intégration, la rencontre, qui accueillera environ 500 participants. Selon Yohan Vellaye, la pratique du sport présente de nombreux bienfaits : estime de soi, bien-être, santé mentale et physique, intégration sociale... Le challenge scolaire du 21 mars en est une très belle illustration. ●

Clément Jacquet

Pour tous renseignements :

Comité régional sport adapté
Maison des sports.
120, rue de la Bergeresse. 45160 Olivet
Tél : 02 38 76 27 88
Courriel : coordsa.centre@orange.fr



Des paysages et des objets chargés d'émotions

Mathilde Millot et Alain Durand, peintres figuratifs, proposent au château de l'Étang, du 2 au 25 mars, une plongée dans leurs univers délicats et stylisés. Avec à chaque fois, l'émotion qui surgit à fleur de toile.

Les œuvres de Mathilde Millot et d'Alain Durand transportent le spectateur dans un monde poétique et romantique fait de paysages évanescents, d'ondes diaphanes, d'objets défraîchis par la patine du temps... Une atmosphère singulière qui ne cesse d'accrocher et de charmer la pensée. Tous deux, artistes magdunois, investissent la galerie du château de l'Étang, du 2 au 25 mars, à travers une quarantaine de toiles. Alain Durand pratique le dessin et l'acrylique. Ses sources d'inspiration sont les objets du passé, la nature, la Loire... « Je travaille essentiellement la pierre noire qui s'apparente au fusain, et également un peu de gouache, explique l'artiste, professeur de dessin de profession. J'aime les objets anciens, les lieux délaissés... Mes sujets portent tous en eux une histoire ». Grille forgée dévorée par la rouille, abri décati fait de tôles et de bois, colonne antique vieillie par les siècles... L'œuvre d'Alain Durand porte un cachet reconnaissable entre tous. « J'aime son univers dit Michèle Barrère, chargée de la programmation des expositions. Tout ce qu'il fait me touche. Une espèce de nostalgie se pose quels que soient les objets. C'est un monde très

poétique ». L'artiste livre un peu de son savoir-faire : « J'aime parfois varier les techniques, oser des choses, comme par exemple travailler avec une éponge, un bout de carton, pour créer une texture nouvelle. J'effectue souvent trois, quatre ébauches avant le dessin définitif ». Les deux artistes, qui ont pendant de nombreuses années géré l'association « Les artistes de Sologne », seront présents tous les week-ends. « Nous sommes contents de rencontrer le public, de voir ses réactions, de pouvoir échanger » souligne Alain Durand.

Travail subtil sur les nuances

Mathilde Millot puise quant à elle ses sources d'inspiration dans la nature, les paysages, les natures mortes, à l'exemple de sa série de choux-fleurs. Il émane de ses œuvres un je-ne-sais-quoi qui fait vagabonder l'imaginaire. On serait à peine étonné de voir apparaître le Grand Meaulnes au détour d'un de ses bois. « Je travaille l'acrylique, une peinture à l'eau qui a une très bonne tenue dans le temps et qui permet de jouer sur toutes les nuances, jusqu'à reproduire des textures aquarellées », explique cette artiste dont les parents sont natifs de Saran et qui a

vécu treize ans sur la commune. « J'aime beaucoup l'œuvre de Mathilde Millot, dit Michèle Barrère. Dans la contemplation des paysages qu'elle réinterprète à sa façon ». Au fil du temps son œuvre a évolué. Après s'être consacrée au pastel (portraits et natures mortes), Mathilde a ouvert son pinceau à l'acrylique. « Chaque artiste connaît différentes périodes dans une carrière, explique-t-elle. Je suis heureuse d'avoir pris ce virage même si le public du départ à parfois du mal à me suivre, dit-elle. J'aime créer. C'est autant une passion qu'un besoin. Comme par exemple ajouter quelques touches de pastel sur mes toiles pour évoquer un climat ou appliquer une légère granulation à base de sable, pour relever le tableau ». Une visite sur les sites des deux artistes peut servir d'avant goût à cette exposition chargée d'émotions. <http://mathildemillot.ultrabook.com> et www.alain-durand.odexpo.com ●

C. J.

L'expo en bref

Galerie du château de l'Étang.
Du mardi 2 mars au dimanche 25 mars,
de 14h à 17h. Samedi et dimanche (en
présence des artistes) de 14h à 17h30.
Entrée libre. Fermé le lundi

LOISIRS JEUNES

Renseignements : Animations Municipales

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr



Forum des Métiers et de la formation

20 mars - 13h30 à 17h - Centre technique municipal.

Exposition "Métiers et mixité".

Une couvreuse, une mécanicienne automobile, une plombière, une conductrice poids lourds, un secrétaire, un assistant maternel, un homme sage-femme...

L'exposition "Métiers et mixité" propose des témoignages par l'image et les mots.

Des hommes et des femmes, photographiés sur leur lieu de travail, expriment tout l'intérêt qu'ils portent à leur métier. Ils parlent des réactions éventuelles que leur présence à ce poste suscite. Tous ont en commun de faire partager leur métier.

Liste des métiers représentés au Forum des métiers et de la formation Mardi 20 mars 2012

2-PÔLE ANIMATION SPORTS

Animateur Jeunesse
Animateur Enfance
Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

3- PÔLE SECTEUR PARAMÉDICAL ET SOCIAL-MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT

Conseillère en économie sociale et familiale
Auxiliaire de vie sociale
Infirmière puéricultrice
Éducatrice de jeunes enfants
Assistant maternel
Professeur des écoles

4- PÔLE SÉCURITÉ

Policier municipal
Policier national
Femme sapeur-pompier

5- PÔLE ESPACE VERTS NATURE

Agent de production
Agent d'entretien des espaces verts
Fleuriste
Paysagiste
Élagueur
Cavalier soigneur

6- PÔLE MÉCANIQUE

Mécanicien automobile
Mécanicien poids lourds
Mécanicien en matériels parcs et jardins
Carrossier

7- PÔLE VOIRIE SERVICE DES EAUX-BATIMENT

Fontainier
Canalisateur
Agent de voirie
Agent de signalisation routière

PÔLE BÂTIMENT-INDUSTRIE

Maçon
Métallier - serrurier
Électricien du bâtiment
Installateur sanitaire et thermique
Peintre en bâtiment
Menuisier
Couvreur

9- PÔLE MAGASIN GÉNÉRAL

Magasinier
Cariste
Acheteur
Logisticien
Gestionnaire de stocks



Plombière
Entreprise BST Charrier
Pact (25)
Témoignage
"J'ai aimé être dans le monde de l'électricité et de la plomberie. C'est un métier très intéressant. Plus qu'un métier, c'est une passion. J'ai pu apprendre beaucoup de choses et je suis très fière de ce que j'ai accompli. Je suis très heureuse de partager mon expérience et de donner des conseils à ceux qui veulent entrer dans ce métier. Je suis très fière de ce que j'ai accompli. Je suis très heureuse de partager mon expérience et de donner des conseils à ceux qui veulent entrer dans ce métier." - Magali Bouché

Le programme détaillé de l'ensemble des structures municipales du service enfance est consultable sur le site de la Ville www.ville-saran.fr (espace enfance).

Grand Carnaval des enfants

Jeudi 8 mars rendez-vous au centre Marcel Pagnol à 14 h 30 pour le départ du grand cortège de carnaval. Déguisements, chars, clowns et confettis... tous les ingrédients pour une parade réussie.



Montage de photos d'archives

Comme chaque année à la même époque, les enfants des centres de loisirs invitent leurs parents et tous les habitants du quartier ouest de la commune à se joindre à eux pour la grande parade du carnaval. Cette année les maternels nous plongerons dans le monde de l'infiniment petit et de l'infiniment grand en se transformant en gnomes, lutins et autres nains de jardins mais aussi en géants.

Les 6-8 ans eux, se téléporteront dans le monde du futur. Personnages articulés, mécaniques et métalliques vont inspirer les chars, déguisements, musiques et danses des différents groupes.

Enfin les pré-ados de la base de la Caillerette ont choisi d'évoquer le monde de Tintin, un héros qui parle à tout le monde, de 7 à 77 ans.

jeudi 8 mars à 14 h 30 au centre Marcel-Pagnol, départ de la grande parade du Carnaval des enfants.

Lundi 27 février

salade de pâtes au surimi émincé de dinde forestière jeunes carottes à la crème Kiri banane

Mardi 28

chou blanc émincé vinaigrette côte de porc grillée (*cuisse de poulet) pommes de terre sautées Flanby

Mercredi 29

macédoine mayonnaise omelette nature / brocolis gratinés à la béchamel Kidiboo éclair chocolat

Jeudi 1^{er} mars

concombres vinaigrette filet de colin à l'anis étoilé quinoa bio fromage blanc aux fruits

Vendredi 2

salade piémontaise rôti de bœuf froid haricots verts Leerdammer pomme du Loiret

Lundi 5

salade vinaigrette à l'emmental sauté de porc balsamique (*sauté de dinde) macaronis mousse au chocolat

Mardi 6

taboulé boulettes d'agneau sauce raz el hanout chou-fleur beurre persil Pastour orange

Mercredi 7

salade de tomates et maïs filet de colin à l'aneth frites au four Chamois d'Or Liégeois de fruits

Jeudi 8

salade de riz niçoise rôti de dinde au jus épinards hachés béchamel Vache qui rit poire du Loiret

Vendredi 9

céleri rémoulade sauté de bœuf au paprika purée de pommes de terre yaourt bio à la vanille

Lundi 12

betteraves et maïs vinaigrette filet de poisson pané petits pois carottes petit Champanet compotes de pommes bio s/sucre ajouté

Mardi 13

radis et beurre langue de bœuf sauce brune / semoule crème au chocolat

Mercredi 14

brioche au fromage poulet rôti / haricots beurre kiwi

Jeudi 15

carottes râpées sauté de veau marengo riz basmati petits suisses aux fruits

Vendredi 16

salade de pâtes rôti de porc à la sauge (* rôti de dinde) brocolis Comté ananas frais

Lundi 19

salade vinaigrette colza-olives blanquette de dinde purée de pommes de terres bio Rondelé glace

Mardi 20

taboulé côte de porc charcutière (*escalope de dinde) haricots verts Saint-Paulin banane

Mercredi 21

pamplemousse au sucre filet de colin sauce provençale crozet de Savoie Liégeois vanille

Jeudi 22

salade de riz composée escalope de volailles au parfum de mangue carottes mini-Babybel au chèvre pomme du Loiret

Vendredi 23

concombres et tomates vinaigrette sauté d'agneau aux fruits secs / flageolets yaourt aromatisé à boire

Lundi 26

pommes de terre vinaigrette filet de colin sauce curry beignets de chou-fleur tome noire

Mardi 27

poire du Loiret salade coleslaw paleron de bœuf sauce tomate / céréales gourmandes bio yaourt aromatisé aux fruits

Mercredi 28

saucisson sec et beurre (*pâté pur volaille) rôti de dinde sauce fromage frais purée de potiron Kidiboo

Jeudi 29

salade verte spaghettis carbonara maison (*carbonara au jambon de volaille) crème dessert caramel

Vendredi 30

salade de blé vinaigrette émincé de dinde forestière / épinards hachés béchamel carré frais bio banane

*plat sans porc

L'origine de la viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville www.ville-saran.fr

Parcours du Cœur, dimanche 1^{er} avril Parc du château de l'Étang

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Assemblée générale - salle du Lac de la Médecinerie à 17h30
> Samedi 10 mars.

Syndicat CGT

Super loto organisé par l'Union locale CGT Fleury-Saran
> Dimanche 11 mars - salle des Fêtes à partir de 14h.

Maison des Loisirs et de la Culture (renseignements 02 38 72 29 25)

240 allée Jacques-Brel
Atelier scrapbooking (adultes) > Lundi 12 mars de 20h15 à 23h.
Sculpture sur terre (adultes : 40€) > Samedi 17 mars de 9h à 18h.
Aquarelle (enfants : 2€) > Dimanche 25 mars.
Atelier manuel (enfants : 4€) > Samedi 31 mars de 14h à 18h.
Atelier scrapbooking (adultes) > Lundi 2 avril de 20h15 à 23h.

UFC Que choisir

Permanence de l'association - salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h
> Mardis 13 mars et 3 avril.

Groupe d'histoire locale

Le Groupe d'histoire locale vous raconte l'Histoire de l'aérodrome de 1913 à 1973 - salle des fêtes à 20h
> Vendredi 16 mars.

Comité local du Secours populaire de Saran

Braderie - 124, rue des Bergeronnettes de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h
> Samedi 17 mars.

Jardins 2000

Club de jardinage : animation sur les insectes, les oiseaux, commande de graines - salle du Lac de 14h à 18h
> Samedi 17 mars.

La Saranade et Philantroppe

Concert symphonique avec chœur - Église de Saran à 17h, entrée libre
> Dimanche 18 mars.

Association familiale

Bourse aux vêtements d'enfants jusqu'à 12 ans et articles de puériculture - salle des Fêtes
> Mardi 27 mars de 9h à 17h30 (dépôt), de 19h à 21h (vente).
> Mercredi 28 mars de 9h30 à 13h (vente), de 17h30 à 18h30 (reprise des invendus).

SPORT

USM Handball N1 (M)

Saran/Lormont - halle des Sports à 20h45 > Samedi 3 mars.
Saran/Bordeaux - halle des Sports à 20h45 > Samedi 17 mars.
Saran/Dunkerque - halle des Sports à 20h45 > Samedi 31 mars.

USM Tennis de Table R3

Saran 2 / USO 2 - centre Jacques-Brel de 9h à 13h
> Dimanche 4 mars.
Saran 2 / Vierzon Ping 1 - centre Jacques-Brel de 9h à 13h
> Dimanche 1^{er} avril.

USM subaquatique

Baptêmes de plongée - centre nautique à 19h15
> Mercredi 7 mars.

USM Basket

Soirée dansante - salle Marcel-Pagnol à 19h30
> Samedi 17 mars.

USM Tennis de Table R1

Saran 1 / Fondettes 1 - centre Jacques-Brel de 9h à 13h
> Dimanche 18 mars.

ASFAS Athlétisme

Foulées de l'Asfas, course de printemps - Parc Roland-Rabartin dès 8h45 (renseignements 02 38 62 34 75 ou <http://www.lesfouleesdelasfas.fr>)
> Dimanche 18 mars.

Journée Sport Adapté

Parc Roland-Rabartin à partir de 10h30
> Mercredi 21 mars.
Stade Colette-Besson et Parc Roland-Rabartin à partir de 10h
> Jeudi 5 avril.

USM Saran

Soirée Paëlla - salle des fêtes à 19h30
> Samedi 24 mars.

USM Waterpolo

Championnat de France universitaire - centre nautique à 14h
> Jeudi 8 mars.
Saran/Bonneval - centre nautique à 20h
> Samedi 24 mars.

Centre équestre

Après-midi découverte - centre équestre à 14h30
> Dimanche 25 mars.

USM Football

DH Saran/Amboise - stade du Bois Joly à 15h
> Dimanche 1^{er} avril.

Parcours du Cœur

Organisé conjointement par le service des sports et l'USM Saran, sous l'égide de la Fédération française de cardiologie (randonnée pédestre, canoë-kayak, tir à l'arc, promenade à cheval...) - Parc du château de l'Étang de 8h à 12h (renseignements 02 38 80 34 05)
> Dimanche 1^{er} avril.

USM Natation courses

Natathlon 3 - centre nautique à 13h30
> Dimanche 1^{er} avril.

USM VTT Trial

Finale régionale - terrain du Ran d'Abbas (club mécanique) de 10h à 17h
> Dimanche 1^{er} avril.

ENFANCE

Carnaval inter-centres (3/5 ans ; 6/8 ans ; base de la Caillerette ; les structures municipales)

départ de l'accueil de loisirs Marcel-Pagnol à 14h30
> Jeudi 8 mars.

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal

Mairie
> Vendredi 16 mars à 19h.

Les Élus à votre rencontre

Salle Lucien-Barbier
> Samedi 31 mars de 10h à 12h.



SENIORS

Journées atelier créatif / Réalisation de décorations manuelles, créations diverses

La séance sera à 5€.
Salle des Aydes
> Jeudi 8 mars.

Concours de belote

(5,70€/pers.) - salle des Fêtes
> Mardi 3 avril.

CULTURE

Bibliothèque

02 38 80 35 10
bibliothèque@ville-saran.fr
Horaires d'ouverture durant toute l'année, y compris les petites vacances
mardi : 14h-18h
mercredi : 10h-12h / 13h30-18h
vendredi : 14h-18h
samedi : 10h-12h30 / 14h-17h
Fermé le lundi

Atelier de poésie (à partir de 7 ans)

> Mercredi 7 mars à 14h30.

Club de lecture (adultes), entrée libre

> Mardi 13 mars à 18h30.

L'heure du conte

> Mercredi 14 mars à 15h30.

Les Ateliers d'Alice (atelier d'écriture adultes), sur inscriptions 02 38 80 35 10

> Samedis 17 mars et 7 avril de 14h30 à 16h30.

Spectacle « Nanouch et Zirka » (à partir de 5 ans), inscription sur place

> Mercredi 4 avril à 15h30.

Galerie du château de l'Étang

02 38 80 35 70
chateau.etang@ville-saran.fr

Exposition Encres et Peintures d'Alain Durand et Mathilde Millot

> Du 2 au 25 mars.
Entrée libre
Horaires : du mardi au vendredi de 14h à 17h
Week-end : 14h à 17h30

Théâtre de la Tête Noire

Tél. : 02 38 73 02 00
www.theatre-tete-noire.com

Nous les vagues / théâtre, création 2012 du Théâtre de la Tête Noire

> Mardi 13 et jeudi 15 mars à 19h.
> Mercredi 14, vendredi 16 et samedi 17 mars à 20h30.

Taklamakan / théâtre (à partir de 14 ans)

> Jeudi 29 mars à 21h.

Text'Avril

> Du jeudi 29 mars au lundi 2 avril.

En faveur du logement et du handicap



Béatrice Maridet

Depuis le début de l'année, la direction de l'Action sociale de la Ville s'est étoffée d'un nouveau service Logement et Handicap, ceci, afin de mieux répondre aux attentes des Saranais et de poursuivre le travail déjà entrepris. Un poste consacré à ces deux volets a été créé. Présentation.

C'est l'une des nouveautés de 2012 au sein des services municipaux : La création du service Logement et Handicap. Un nouveau service intégré en toute logique à la direction de l'Action sociale. « Il s'agit de la création d'un poste nouveau, ce qui veut dire un nouveau service qui traite ces deux volets complémentaires que sont le logement et le handicap. » explique Annick Deketelaere la directrice. « En matière de logement, cela permet de donner plus de cohérence, en mettant en place un suivi qui réunit les différents aspects. Il y a également la volonté de continuer à agir en direction du handicap. La création de ce poste et de ce service est un plus pour toute l'équipe de l'action sociale. [...] On envisage les personnes dans leur globalité. Cet accompagnement est connu des Saranais et cela nous permet d'avoir une relation très riche avec eux. » La mise en place de ce nouveau service se traduit également par un

passage de témoin progressif entre Anne Vincent, en charge jusqu'ici du logement, qui part en retraite après quarante ans en mairie, et Béatrice Maridet, la nouvelle responsable.

Le logement, une priorité

Après vingt-deux ans passés au Pij (Point information jeunesse), Béatrice Maridet anime donc ce nouveau service Logement et Handicap. Pour l'heure, la nouvelle responsable pose ses marques. En ce qui concerne le volet « Logement », il s'agit tout d'abord d'un rôle d'interface, avec l'accueil des Saranais et l'instruction des dossiers de demande de logements. « À Saran, on compte 24 % de logement social, soit à peu près 1 500 logements » indique-t-elle. « Le



Avec Annick Deketelaere

Service Logement et Handicap
Direction de l'Action sociale
Accueil en mairie.

public demande du logement dans notre commune. Il y a un attachement à rester à Saran. » L'information de la population et plus précisément, le volet préventif, est aussi important à développer. « Dans le contexte économique et social difficile actuellement, les personnes ne doivent pas hésiter à nous contacter afin d'anticiper, car des dispositifs d'aide existent. » précise Béatrice Maridet. Un travail en partenariat « très large », tout d'abord avec ses collègues de l'Action sociale, mais aussi avec les différents interlocuteurs externes, et notamment les bailleurs sociaux et autres offices d'HLM.

L'Accessibilité, maître mot

Second volet des attributions de ce nouveau service : Le handicap, et plus globalement l'accessibilité. « Il s'agit d'un travail réellement passionnant, mais avec une problématique un peu plus complexe qu'en matière de logement » confie Béatrice Maridet, qui fut éducatrice en institut. Depuis de nombreuses années la Ville a entrepris une démarche en faveur de l'accessibilité. Le service Handicap œuvre à un état des lieux de l'accessibilité sur l'ensemble de la commune. Auprès des différents accueils et structures municipaux, tout d'abord, mais aussi dans les commerces. Un travail mené de part et d'autre, en lien avec les différents services de la Ville mais aussi les autres acteurs du handicap. Ceci, afin « De permettre à chacun de pouvoir évoluer dans

la ville et de donner son avis ». L'accent est également mis sur la sensibilisation. Sensibilisation dès le plus jeune âge, et au-delà, de l'ensemble de la population. « Il s'agit notamment que chacun comprenne le sens des travaux effectués en faveur de l'accessibilité » précise la responsable avant de conclure « Le service Logement et Handicap ne peut qu'aller vers un plus pour la population. ».

A. G.

Aménagement du bourg

Extraits des conclusions des enquêtes publiques réalisées du 2 au 23 décembre 2011, par Patrick Drouet, commissaire enquêteur. Les documents complets sont consultables au service Aménagement de la mairie.

1) L'Enquête parcellaire

Cette enquête est rendue obligatoire du fait que la future voirie du bourg (rue du bourg-ancienne route de chartres) a une emprise sur des propriétés privées et nécessite donc de recenser les terrains qui devront être acquis par la ville pour sa réalisation.

Considérant :

- Le projet présenté par la ville de SARAN, proposant de relier le centre bourg au pôle du Bois Joly, en desservant une zone résidentielle et commerçante et une résidence seniors, par une rue configurée avec une chaussée pour automobiles, une piste cyclable et un sentier piétonnier,
- > Que l'étude du projet et les conclusions de l'enquête publique concernant l'utilité publique tendent en faveur de celle-ci et de la réalisation du projet,
- > Que par conséquent, au vu des conclusions de l'enquête DUP, la procédure d'expropriation s'impose,
- > Que celle-ci peut se réaliser sur les parcelles et parties de parcelles présentées sur l'état parcellaire, à l'exception des parcelles BH 225, 444, 446, 476 et 479, dont l'emprise du projet de voirie les concernant serait réduite (voir conclusions « enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet »).

J'émet un avis favorable :

- > Sur le projet d'enquête parcellaire.
- J'assortis toutefois cet avis de la réserve suivante :**
- > Que les clôtures délimitant les parcelles concernées par l'expropriation, de quelque nature qu'elles soient, soient remises en état, ou remplacées et rétablies en limite des nouvelles propriétés.

Fait à OUTARVILLE le 30 janvier 2012.

Le Commissaire Enquêteur, Patrick DROUET

2) L'Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux de réalisation d'une nouvelle rue structurante pour le centre de SARAN.

Il s'agit de la création d'une voie qualifiée de chaînon manquant, entre le centre bourg et le Bois Joly. Cette création de voirie communale impose une enquête publique dans la mesure où le projet s'accompagne d'expropriation ; à ce titre, la notion d'utilité publique doit être avérée pour que le projet se réalise ; ce dernier est donc soumis à la population. Une quinzaine de personnes seulement s'est

déplacée aux permanences et trente quatre observations, abordant plusieurs thèmes, ont été consignées dans les registres d'enquête ou reçues par courrier.

Considérant Les réponses de la ville de SARAN aux questions formulées par le public et le Commissaire Enquêteur.

J'émet un avis favorable :

- > Sur l'utilité publique du projet tel qu'il est présenté dans le dossier soumis à enquête publique du 2 au 23 décembre 2011 dans le cadre du projet de la réalisation d'une nouvelle voie structurante au centre bourg de SARAN.

J'assortis toutefois cet avis de la réserve suivante :

- > Que la voirie projetée soit configurée comme suit, au niveau du « Profil 2 » situé au droit des parcelles BH 225, 444, 446, 476 et 479 : chaussée : 5m ; trottoir : 2m et piste cyclable 3m 50 ; ce qui fait une largeur de 10m50 au lieu de 12m. Cette diminution de largeur se fait au détriment de l'espace planté qui n'a aucune utilité à cet endroit et ne bouleverse pas la continuité. du projet, notamment par rapport au « Profil 1 », sans remise en cause de la sécurité des cyclistes.

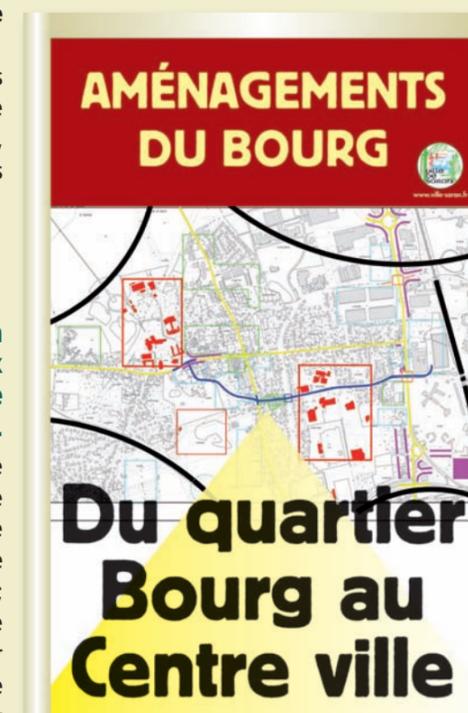
Je fais la recommandation suivante :

- > La valeur des terrains expropriés devra être revue et justifiée pour vérifier l'équité d'estimation des terrains expropriés, entre eux, et par rapport à ceux acquis à l'amiable.

J'assortis cet avis des suggestions suivantes :

- > Dans un souci de fluidité du transit routier automobile sur la voirie projetée, la partie de voirie qui se situera au nord de la future résidence seniors, en prolongement de l'Allée de la Guignace pourrait être à sens unique (Est vers Ouest) ; cet avis est complété par l'idée que l'entrée de la résidence se ferait par le Sud de celle-ci et la sortie au Nord de celle-ci ; de cette façon, les entrées - sorties du site ne nuiraient pas à l'écoulement du flux routier sur cette future voirie et diminueraient la dangerosité.
- > Il conviendra de formaliser dans le projet la réduction de la vitesse à 30km/h, sur l'emprise routière.

Fait à OUTARVILLE le 30 janvier 2012.
Le Commissaire Enquêteur, Patrick DROUET



À la recherche du farceur anonyme

Une dizaine d'écolières de l'école du Bourg mène depuis quelques mois une enquête policière auprès des commerçants. Un projet piloté par le service municipal de l'Enfance, fort en valeurs éducatives, qui se déroule jusqu'en mai.

Depuis novembre dix d'élèves de l'école élémentaire du Bourg sont à la recherche d'un gentil farceur qui envoie des lettres anonymes aux commerçants.



Les enfants qui ont reçu une pétition des commerçants se plaignant de ces agissements, mènent cette enquête avec diligence et application. « Il s'agit d'un projet d'animation organisé sur le temps périscolaire, chaque mardi entre 12 h 30 et 13 h 30, explique Charline Piouffre, animatrice. Dix filles du CP au CE1, âgées de 6 à 8 ans, participent au jeu. Nous avons sensibilisé les jeunes dès la rentrée de septembre et mis le jeu en place en relation avec les commerçants, l'atelier typographique, la police municipale... Chaque semaine nous partons sur les traces de ce mystérieux personnage qui jette les commerçants dans l'inquiétude (sic) ». Ce projet qui intègre la

réalisation d'un roman-photo est un temps fort de l'action périscolaire du service municipal de l'Enfance. « Dans un esprit ludique, cette action correspond à une de nos orientations : l'ouverture sur l'environnement proche, souligne Julien Arrondeau, coordinateur périscolaire. Elle permet de développer l'imaginaire de l'enfant. L'objectif est aussi d'amener l'enfant à la découverte de son quartier, de créer du lien avec les commerçants. Qu'il puisse avoir des repères ». Cette opération originale a nécessité un vrai travail de préparation et de repérage en amont. Au fil des semaines les élèves recueillent des indices qui leur permettent d'avancer dans leurs investigations. À l'exemple de l'empreinte recueillie dans une cabine téléphonique ou la photo du farceur, une lettre anonyme à la main, malheureusement caché par un parapluie.

Ouvrir l'école sur le quartier

« Nous avons informé les parents et les commerçants et

avons reçu de leur part un très bon accueil, dit Emilie Ducoat, la deuxième animatrice en charge du projet. En fonction des horaires d'ouverture des commerces et de nos créneaux, nous avons pu rencontrer la coiffeuse, l'épicier... La police municipale a aussi joué le jeu et fait partager son savoir-faire en fournissant à nos jeunes enquêtrices une liste d'empreintes. Les enfants sont très demandeurs et s'impliquent totalement dans l'histoire, c'est très valorisant pour eux. Les écolières sont à l'aise avec les commerçants et s'investissent à 200 % dans le projet ». Au hasard de leurs pérégrinations vous avez peut-



être observé ce groupe de fillettes déambuler dans le bourg, s'orienter vers la laverie ou le centre équestre. Nous ne

pouvons en dire plus ici mais sachez que nos apprenties détectives sont sur la bonne piste. « C'est un projet au-delà de l'école, qui permet de leur faire découvrir leur territoire proche, leur quartier, explique Anthony Fourmont, responsable du service municipal de l'Enfance. C'est aussi une façon de côtoyer, de découvrir des métiers. À travers le jeu, ce projet de partenariat nous permet d'ouvrir l'école sur l'extérieur ». Au même titre que d'autres projets (atelier typographique avec l'école du Bourg), la langue des signes (avec celle du Chêne-Maillard), danses et chorégraphie. Cette

action éducative est suivie avec attention. « Ce projet est une première et il peut être amené à évoluer. C'est une piste de travail avec les commerçants » conclut Julien Arrondeau. Le roman photo qui relate l'avancée de nos Julie Lescaut en herbe sera bientôt mis en ligne sur le site Internet de la mairie. ●

C. J.



Saran, version septième art

Tourné en partie dans la commune, « Parlez-moi de vous » de Pierre Pinaud est sorti en salles en janvier dernier et a reçu un bon accueil, Ce film qui réunit notamment Karin Viard, Nicolas Duvauchelle et la regrettée Nadia Barentin a bénéficié du soutien de la Ville et de l'implication des saranais. Témoignages.



Jeanine Lachaud, Pierre Pinaud, réalisateur et Sébastien Lieury du Pathé Saran qui accueillait le film en avant-première.

C'est le 6 janvier dernier que « Parlez-moi de vous » a été présenté en avant-première à Saran, en présence du réalisateur Pierre Pinaud. Un premier long-métrage qui fait entrer la commune, et notamment le quartier des Sablonnières, dans l'histoire du cinéma français. Une première. Retour en 2010. L'équipe technique du film est en quête de lieux de tournage. « J'ai été contactée par Mathieu Avolio, le jeune régisseur adjoint. Je lui ai fait visiter la ville. » explique Jeanine Lachaud, adjointe à la culture. « Après avoir pris connaissance du scénario, j'ai tout fait pour que cela se fasse à Saran, pour l'image de la Ville, l'impact culturel et surtout afin de créer du lien social dans la commune ». Il s'agissait par ailleurs « de soutenir un réalisateur, un premier long-métrage et une jeune productrice. » Pour ce faire, « La Ville a mis à disposition tout ce qu'elle pouvait au niveau technique et matériel. En contrepartie, un chèque a été remis au Secours populaire. » Pendant près d'un mois et demi « Les équipes de tournage, les habitants, tous se sont impliqués. C'était une véritable ruche. Tout le monde a trouvé cette expérience enrichissante. » Une belle aventure « à rééditer, mais pas n'importe comment et pas avec n'importe quelle

équipe » souligne l'élue, soucieuse de l'image de Saran et des saranais.

Des saranais au générique

Marité Jousserand, surnommée « La Dame du 35 », est intarissable sur le film. Et pour cause : sa maison et son jardin ont été retenus comme lieux de tournage. Avec son fils Dimitri, elle a également fait de la figuration. « Le régisseur adjoint est venu repérer les lieux. Il a rencontré plusieurs personnes, a



pris des photos, on a pas mal discuté. Puis Pierre Pinaud, le réalisateur, est venu et a eu le coup de cœur pour la maison. Il n'en a jamais démordu » raconte-t-elle. « Au début, les gens n'y croyaient pas. On s'est dit c'est une aventure, il faut la vivre. » Tout a donc commencé « Le 10 octobre à 8 heures. Ils ont vidé la maison et on a été s'installer dans la maison d'en face jusqu'au 24 novembre. Les loges ont été installées chez les voisins. Ils ont refait le papier peint de deux chambres, repeint la porte du garage, changé cinq fois le rideau d'entrée avant de garder le mien. » Pendant les vingt-cinq jours de tournage, Marité et Dimitri côtoient au quotidien les équipes de tournage,

découvrent les différents métiers... « Toute l'équipe a été super. On a vu leur travail dans le détail. J'allais manger avec eux. J'ai même confectionné cent cinquante crêpes ! » Il y a également la rencontre inoubliable avec les acteurs. « Karin Viard est naturelle, très agréable et très accessible [...] J'ai eu aussi le bonheur de tourner une scène sous la pluie, coupée au montage, avec Nadia Barentin (NDLR : décédée peu de temps après le tournage) ». « Même au niveau de la vie du quartier, ça a été une belle histoire » précise Dimitri. « Ça nous a permis de connaître des voisins. » Et Marité de résumer : « le film est plein d'émotion et de situations burlesques. Les acteurs sont magnifiques. Aucun regret et plein de bonheur ! » Un avis partagé par Aziza Chair, conseillère municipale et figurante avec son mari Akli. « La production recherchait un couple. J'ai accepté de jouer le jeu en restant anonyme. Nous avons tourné à dix-sept figurants pendant trois jours, mais de nuit, avec un rôle à tenir lors de la fête. C'est extra de voir un tournage de film et d'y participer. [...] L'accueil par les équipes a été très chaleureux, Karin Viard faisait des blagues entre les prises. » Et puis, à la diffusion du film, « On a été surpris. On se cherchait sur l'écran. Pendant le tournage, on avait le scénario mais pas l'enchaînement des plans et des séquences. [...] Ça a été un plaisir. Si c'est à refaire, nous sommes partants. » Le cinéma reste avant tout une aventure humaine. ● A. G.

• En bref...

• Travaux – coupure électrique

De gros travaux d'électricité auront lieu au centre nautique le Jeudi 15 mars entre 7h30 et 21 heures. Une coupure sera nécessaire pour effectuer le changement du matériel et les établissements suivants seront fermés au public : centre nautique, snack de la piscine, dojo, tennis couverts, base pré-ado de la Caillerette, stade, ainsi que l'éclairage public. Les activités de ces différents lieux seront annulées pour la journée.

• L'Agglo collecte des encombrants

La collecte des encombrants est réalisée une fois par an par les services de l'Agglo. En 2012, la collecte débutera au mois de septembre pour une durée de 3 mois. Des calendriers indiquant les dates de collecte sur Saran seront distribués à compter du mois d'août. Important : l'Agglo ne collectera plus les déchets non autorisés. Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le service info qualité déchets de l'Agglo au 02 38 56 90 00 ou qualitedechets@agglo-orleans.fr



Conférence sur l'histoire de l'aérodrome de Saran de 1913 à 1972.

Vendredi 16 mars à 20 heures précises à la salle des fêtes. Diaporama et exposé de 60 ans d'histoire (durée une heure/1h30), puis discussions et échanges pour les personnes qui le souhaitent. Entrée libre. Renseignements J.-C. Carpentier Tél. 06 79 04 81 58.

Conférence sur l'ancien aérodrome

Le 16 mars, le Groupe d'histoire locale organise à nouveau une conférence sur l'Ancien Aérodrome. Lors de la première édition, une partie du public, venu en nombre, n'a pu être accueillie faute de place. Le GHl a donc reprogrammé une soirée. Embarquement le 16 à 20 heures précises.

« On a été victimes de notre succès » lâche Christian Durand, président du Groupe d'histoire locale (GHl) à la fois ravi d'une telle réussite et désolé pour tous ceux qui n'ont pu assister à cette première conférence sur l'ancien aérodrome. « De nombreuses personnes nous ont demandé de refaire une séance. Elle aura lieu le 16 mars à la salle des fêtes qui est plus grande. »

Alors le rendez-vous est donné à tous ceux qui s'intéressent à ce site posé en plein cœur de la commune et qui, avec l'ouverture du pôle hospitalier, va bientôt fermer définitivement cette page de son histoire. Un rendez-vous à tous les Saranais pas forcément férus d'aviation mais nostalgiques de cette période où les journées étaient rythmées par le décollage et l'atterrissage des avions. Une soirée pour tous ceux qui se souviennent encore des sorties du dimanche qui les emmenaient invariablement à cet endroit où il y avait toujours quelque chose à voir. Une soirée aussi pour ceux qui se souviennent des Américains, du bar « Le western » ou de la radio qui égrenait des musiques d'un nouveau genre. Parcequ'il faut dire que,

pendant une quinzaine d'années l'aérodrome a été le centre d'attraction de la commune et que, pour de nombreux Saranais il est encore un point repère de leur histoire collective.

C'est Jean-Claude Carpentier qui animera la soirée. Grâce à ses travaux personnels, mais aussi aux documents que bon nombre de Saranais lui ont confiés ainsi qu'aux archives de l'association des

Anciens Aérodromes, Jean-Claude Carpentier est incolable sur le sujet. « La difficulté, c'est de synthétiser soixante ans d'histoire en un peu plus d'une heure » plaide-t-il. À l'aide d'un diaporama très documenté, Jean-Claude Carpentier articule sa conférence autour de quatre grandes périodes. De la création du « champ d'aviation » en 1913 jusqu'à la fin de la première guerre. Puis l'entre-deux-guerres et les promesses de développement économique et commercial que ce site laissait entrevoir. Ensuite la seconde guerre mondiale et la présence allemande et enfin la « période de gloire » avec les Américains qui sont restés à Saran pendant une quinzaine d'années. Depuis les années 70, l'ancien aérodrome était devenu une friche habitée par les seuls lapins de garenne. Depuis quelques mois, les engins, les grues et les toupies à béton sont entrain d'écrire le début d'une toute autre histoire. ●

Marie-Noëlle Martin



Ch. Durand, président du GHl et J.-C. Carpentier « L'aérodrome, un bout de notre histoire collective ».

Le Chiffre du Mois

56

C'est en tonnes, la quantité de sel qui a été épandue sur les voies saranaises lors de l'épisode hivernal de fin janvier début février. Ce chiffre de 56 tonnes consommées en quatre jours ne prend pas en compte le déneigement manuel réalisé par le service espaces verts de la ville aux entrées des écoles, des bâtiments publics et des commerces. Quand la météo commence à prévoir des chutes de neige ou la formation de verglas, l'équipe chargée du dégageage des rues se tient disponible 24 heures sur 24. Dès que cela devient



nécessaire, les agents mettent en route le véhicule équipé d'une lame à l'avant et d'une saieuse à l'arrière. À préciser que, compte tenu des températures exceptionnellement basses relevées cette année (jusqu'à -17°), le sel, qui n'est plus efficace à partir de -8°, doit être mélangé à de la saumure. Pour ce qui est du plan de déneigement que suivent les personnes chargées de cette mission, il donne priorité aux axes les plus empruntés et à ceux sur lesquels circulent les bus. Rappelons que, pour être efficace, le sel répandu sur la route doit être brassé pour se mélanger à la neige. Pour ce qui est des voies où le trafic est limité, comme les lotissements par exemple, le salage n'aurait pas d'effet si ce n'est de gaspiller un produit dont la ressource est limitée et l'utilisation à forte dose néfaste pour l'environnement. De plus, dans une grosse majorité des cas, le camion n'a pas l'espace nécessaire pour manœuvrer. La morale de cette histoire est que la nature a souvent le dessus et que, outre l'obligation qui est faite à chacun de dégager son trottoir, il est recommandé d'emprunter les transports en commun et d'adapter sa conduite à l'état des rues. ● M.-N. M.

Démarchage à domicile

Gare aux arnaques

On estime à environ 75 % les démarchages à domicile qui sont illégaux ou qui ont une visée frauduleuse. Alors soyez vigilants et n'hésitez pas à appeler la Police municipale. Elle se déplace systématiquement.

Trois quarts des personnes qui sonnent à votre porte sous prétexte de récolter des dons, d'effectuer des travaux, de réaliser une enquête... sont dans l'illégalité. Parmi elles, bon nombre ont pour seule intention de vous escroquer. Sachez que tous les grands organismes type Erdf, Grdf... prennent systématiquement rendez-vous ou envoient un avis de passage et que leurs agents ont une carte professionnelle. N'hésitez pas à la demander. Les services municipaux, eau, recensement... en ont une eux aussi. Pour ce qui est des personnes se recommandant d'associations caritatives, vous pouvez exiger qu'elles vous présentent les statuts de l'association, le mandat délivré par le président, et le bordereau pour déduction fiscale qu'elles doivent établir en cas de don. Les sociétés de travaux doivent pouvoir vous présenter une police d'assurance. De plus, les contrats comportent obligatoirement un formulaire de rétractation sous 7 jours. En tout état de cause, aucun chantier ne peut démarrer avant ce délai de 7 jours. Autre style d'arnaque, les pétitions pour certaines grandes causes (lutte contre l'excision, les mines antipersonnel...). Ce sont toujours des tromperies. En résumé, n'ouvrez pas la porte à des inconnus. Vérifiez les informations que vous donne le démarcheur quant à sa qualité (carte professionnelle, le n° de Siren, de Siret...). Ne communiquez aucune information ni document personnel. Ne donnez aucune indication sur votre emploi du temps style « Je pars en voyage à la fin de la semaine » ou bien « tous les mardis, je vais jouer aux cartes » etc. En conclusion tout démarchage basé sur la tromperie constitue un délit qui peut être puni d'amendes et d'emprisonnement. De plus, et pour le démarchage « légal », il existe tout un arsenal juridique pour protéger le consommateur de pratiques commerciales agressives ou d'abus de faiblesse. En cas de doute : n'hésitez pas à contacter la mairie Tél. 02 38 80 34 00. ● M.-N. M.

• En bref...

• Relevé des compteurs d'eau

Depuis la mi-février, les services municipaux procèdent au relevé des compteurs d'eau. Il est demandé aux habitants de leur réserver un bon accueil et de dégager l'accès de leur compteur. En cas d'absence, un coupon-réponse sera déposé dans votre boîte à lettres. Il est impératif de le retourner dès réception et dûment rempli au service des eaux. Renseignements 02 38 80 34 62.

• Rentrée scolaire septembre 2012

Pour les enfants nés en 2007, 2008, 2009 (aucune inscription d'enfants nés en 2010) vous devez retirer une fiche de pré-inscription scolaire en mairie dès qu'il vous en sera possible, munis de votre livret de famille ainsi que d'une attestation de résidence à Saran (quittance...). Attention, aucune inscription ne sera enregistrée dans une école si la pré-inscription n'a pas été réalisée en mairie au préalable. Renseignement 02 38 80 36 01.

• Comité local du Secours populaire

Le Comité local du Secours populaire ouvre ses locaux les 2e et 4e lundi de chaque mois de 14h à 17h30 et le 3e samedi du mois de 10h à 12h au 124, rue des Bergeronnettes à Saran

Le festival de Cannes de Jane



Jane Brasquies, résidente du foyer Georges-Brassens, a joué un petit rôle dans le film « Je me suis fait tout petit », dont plusieurs scènes ont été tournées à Orléans. Une figuration mémorable dans un film où les têtes d'affiche sont Vanessa Paradis et Léa Drucker. Pour cette grande amatrice de spectacles, cette expérience singulière est un peu son festival de Cannes.

Le plateau de cinéma, qui a investi un bel immeuble particulier du Boulevard Alexandre Martin en ce jour de septembre 2011, a des allures de ruche. Techniciens, éclairagistes, preneurs de son, opérateurs, caméraman... tout ce monde s'affaire pour tourner une scène de « Je me suis fait tout petit », le premier long-métrage de Cécilia Rouaud. Un garçon d'une dizaine d'années, un nounours dans les bras, pénètre dans la chambre et se jette sur le corps sans vie de sa mamie. Étendue, Jane Brasquies, 84 ans, figure la personne âgée décédée. Ce sera ensuite au tour de Denis Menochet, qui a tourné avec Quentin Tarantino et Ridley Scott, de jouer une scène en compagnie de la résidente du foyer Georges-Brassens. Jane est encore sous le charme de cette parenthèse enchantée.

Découverte du cinéma, de l'intérieur

« C'est une très bonne expérience, dit-elle. J'ai été bien prise en charge et conseillée. Toute l'équipe a été charmante. C'est le directeur du foyer qui me l'a proposé car j'ai pendant de nombreuses années

participé à l'atelier théâtre. Au départ je ne voulais pas car je n'ai pas de mémoire. Quand j'ai su qu'il fallait jouer une morte, j'ai accepté ». Ainsi notre sémiante retraitée a fait partie des 250 figurants qui sont intervenus sur les dix-sept jours de tournage à Orléans. Le film raconte l'histoire d'un professeur de français, père de deux adolescentes, en pleine déprime après le départ de sa femme. Les enfants préfèrent aller vivre chez leur tante (Léa Drucker) tandis que leur père fait la connaissance d'Emmanuelle (Vanessa Paradis).

Jane Brasquies a ainsi, grâce à cette figuration, traversé le miroir, est passée de l'autre côté de l'écran. Costumières, maquilleuses ont été aux petits soins afin qu'elle endosse son personnage. Ainsi pour le corsage qu'elle porte à l'écran, Jane a fait l'essayage d'une dizaine de modèles dans un magasin orléanais et poser devant le photographe pour chacun d'entre eux. Se rendant ainsi compte de la logistique que nécessite la réalisation d'un film. « Pour la scène, il ne fallait pas respirer, ce n'est pas évident, se remémore-t-elle. J'avais un peu le trac mais la réalisatrice m'a mise à l'aide. Après la séquence

nous avons déjeuné ensemble avec toute l'équipe ». Rappelons que le film dont le titre est tiré d'une chanson de Georges Brassens (belle coïncidence !) a bénéficié du soutien de Centre Images, structure du Conseil régional. Il devrait être à l'affiche d'ici quelques mois. Jane Brasquies a été invitée par la production à l'avant-première. « Je suis curieuse de voir le film, dit-elle, un sourire accroché aux lèvres. C'est une bonne expérience mais je n'aurais pas aimé être actrice dans ma vie. Ma sœur a suivi les cours Simon. Si j'avais dû être une actrice j'aurais préféré le théâtre. Tout compte fait j'aime mieux être de l'autre côté, comme spectatrice ».

Une passion pour le monde du spectacle et les cartes

Jane est née à Paris et a effectué la plus grande partie de sa carrière professionnelle comme vendeuse, d'abord dans une charcuterie puis dans une pâtisserie-salon de thé. « J'aimais bien les gâteaux, confesse-t-elle, Et parmi les clients nous comptons des artistes comme Lino Ventura, Brigitte Bardot, Robert Hossein... ». La résidente du foyer-logement a toujours aimé le monde du spectacle, la musique, le théâtre, le cinéma, la chanson... « Je me souviens des sorties que nous faisons avec mes parents et ma sœur, se remémore-t-elle. Ma mère aimait surtout le théâtre, mon père les chansonniers ». C'est la voix remplie d'émotion qu'elle évoque les noms de grands artistes qu'elle a vus sur les planches de Bobino ou de l'Olympia : Edith Piaf, Jacques Brel, Georges Brassens... Des monstres sacrés de la chanson française dont le dernier a donné son nom au foyer saranais. « On a besoin des artistes, ils nous sortent du quotidien. Cela m'aide », reconnaît Jane qui aime aussi la lecture, notamment les biographies, les romans et les livres d'histoire. Deux fois grand-mère et une fois arrière-grand-mère d'un petit Lucas, Jane a décidé il

y a 8 ans de quitter le Lot-et-Garonne où elle avait passé vingt ans pour se rapprocher de sa fille installée dans la Vallée de Chevreuse. C'est grâce à ses cousines germaines vivant à Chevilly qu'elle a porté son choix sur le foyer-logement de Saran. « Je me suis bien adaptée. J'ai de la chance d'aimer les cartes, sourit-elle. Je ne m'ennuie jamais, il y a beaucoup d'activités proposées. J'ai une retraite heureuse ». Jane Brasquies est une retraitée active et volontaire. Elle fait partie du Club des jeunes d'Antan ainsi que de l'association des Amis du foyer. Elle donne un coup de main pour installer les tables de jeu, le loto, apporte son soutien pour servir au bar... « C'est ma nature d'aider, dit-elle. Et en s'occupant des autres on s'occupe aussi de soi ! ». Une participation à la vie collective que souligne Philippe Favrel, le directeur du Foyer Georges-Brassens : « Jane est une résidente très agréable, dynamique. Elle s'investit pas mal dans la vie du foyer. Elle donne d'elle-même. C'est un moteur ».

Le goût des voyages et de la conduite

Jane participe deux heures par semaine à des cours de gymnastique et adore jouer aux cartes et à la pétanque. Elle est toujours partante pour les sorties organisées par l'équipe d'animation du foyer-logement. « J'aime les sorties au cinéma, au Zénith, dans les salles des fêtes... Je sors au Grand Liot, deux fois par an. C'est le rêve pour moi qui adore marcher. J'aime aussi participer aux voyages organisés par le service animation 3^e âge de la mairie. Après avoir visité Chypre et effectué une croisière sur le Rhin, je me suis inscrite pour un



voyage en juin dans les Landes, avec mon amie Régine ». Elle voue aussi une passion pour les loisirs ludiques. « J'aime tous les jeux, reconnaît-elle. Tous les samedis je joue au tarot avec des amis installés rue des Sablonnières et chaque dimanche je me rends chez mes trois cousines à Chevilly pour jouer au scrabble ou aux chiffres et des lettres » Ainsi chaque fin de semaine elle prend le volant. « Je ne vais qu'ou je connais. Je roule à vitesse réglementaire. Pas très vite mais je ne suis pas une tortue. S'il y en a qui veulent me doubler la route est assez large. Je peux vous dire que des chauffards du dimanche, qui klaxonnent, il y en a ! » Bon pied bon œil, Jane Brasquies respire la joie de vivre : « J'ai ma tête et les jambes. J'ai la chance d'avoir toujours été bien entourée sur le plan familial. Ça joue énormément ». ●

C. J.



Le judo saranais se porte bien

Le club du président Guérault est en pleine forme. Dès 5 ans on y pratique le judo, dans une ambiance conviviale et familiale, empreinte de discipline et de respect propres aux arts martiaux. Petit tour de tatami.

Avec 253 licenciés, des résultats qui le situent à la 4^e place départementale, des comptes au vert et une ambiance conviviale, l'USM judo tire dans la catégorie des clubs en bonne santé. « Notre objectif est de favoriser l'accès à la pratique pour tous, dit le président Jean-Claude Guérault. Si des jeunes ont un potentiel et manifestent des qualités et l'envie d'évoluer, nous les orienterons vers le haut niveau. Nous valorisons la compétition, mais pas à n'importe quel prix. La vie du club, les enfants qui ont du plaisir à porter le kimono, les adultes à pratiquer leur sport favori, sont tout aussi importants ». À signaler que parallèlement à l'activité judo-jujitsu, le club nourrit une section de Taïso qui rencontre un vif succès. Une cinquantaine de pratiquants s'adonne à cette discipline à base de renforcement musculaire et de relaxation, sans contrainte de résultat. Les tatamis du dojo sont ainsi occupés à 17 reprises chaque semaine par les pratiquants du judo, cette discipline des arts martiaux qui représente le 3^e sport français en terme d'effectifs. La « Voie de la souplesse », est régie par un fort code d'honneur. C'est une bonne école éducative qui véhicule de nombreuses valeurs et vertus, notamment à destination de la jeunesse. Dès 5 ans, le club accueille des enfants au sein du Baby judo. Les garçons et les filles (30 % de filles chez les 6-8 ans), entament ensuite leur formation avec le

passage des grades (les ceintures) qui valident leur progression. Le club compte une trentaine de ceintures noires dans ses rangs.

Des jeunes talents prometteurs

« Nous disposons de bonnes infrastructures et pouvons travailler dans de très bonnes conditions. Avec Sébastien Rodriguez, nous formons des bons judokas tout en valorisant la notion de plaisir », explique Guillaume Gomez, directeur technique, qui est également éducateur sportif municipal. Les deux éducateurs du judo (N.D.L.R. : Ludovic Venon s'occupe du Jujitsu) sont diplômés et la formation est au cœur de la politique du club. Sur le plan des résultats signalons que les cadettes ont participé aux derniers championnats de France élites. Citons aussi quelques individualités qui se sont récemment distinguées : Jean Duclos, Jonathan Mlinaric, Jonathan Belier, Flora Courtois ou encore Doria Plantureux. D'autres noms prometteurs sont à suivre : Théo Fontaine (16 ans), Virgile Chauvin (14 ans) et Marvin Choukroun (15 ans), tous trois font partie du Pôle espoirs Orléanais. Sur le calendrier, trois rendez-vous marquent la vie du club. Les Challenges de Noël et de Pâques sont des rendez-vous sportifs

conviviaux. Quelque 150 judokas font des démonstrations lors de ces fêtes du club. Le tournoi qui accueille chaque année, en juin, 200 judokas (7-10 ans) venu de tout le Loiret est aussi très suivi. « Nous allons poursuivre notre politique de sport de masse. Nous proposons l'une des licences les moins chers du département, assure Jean-Claude Guérault. Nous nous développons dans une grande sérénité. Nos projets ? : Porter l'accent sur l'arbitrage et renforcer l'équipe des professeurs en recrutant pour la rentrée prochaine un troisième éducateur ». Le président tient à saluer à l'occasion le travail des bénévoles. ● C. J.

L'USM judo en bref

Association indépendante rattachée à l'USM général
Président : Jean-Claude Guérault
Vice-président : Jean-Claude Landry
Secrétaire : Stéphanie Sieber
Trésorière : Véronique Treizel
Directeur technique : Guillaume Gomez
Effectif : 253 licenciés
Cotisation : tarif dégressif de 88 à 40 euros.
Subvention municipale : 23 000 euros (inclus les indemnités de fonctionnement)
Adresse : 315 rue Pablo-Picasso. 45 770 saran
Telephone : 02 38 73 90 07
mail : usm.saran.judo@wanadoo.fr
Site Internet : www.saran-judo.com



Platine

Après l'or, le diamant et le palissandre, ce sont leurs noces de platine que Régine et Henri Valadon ont fêté il y a quelques semaines, se remémorant ce 24 janvier 1942, jour où « il faisait aussi froid que cette année et où il y avait autant de verglas ». Et tous les deux ont plaisir à dérouler le film de leur vie. Leur rencontre en 39, puis l'engagement d'Henri dans la Marine, et ce 18 juin 40 où il est fait prisonnier pour deux longues années. Sa libération, enfin, et, 8 jours plus tard, la convocation pour le Service du Travail Obligatoire (STO). Cette fois Henri, n'ira pas. Embauché à la SNCF, le réfractaire est couvert par son supérieur à qui il voue, aujourd'hui encore, une profonde reconnaissance. Pendant ce temps, Régine doit s'enfuir avec sa fille qui vient de naître. De retour en 44, c'est une bombe qui détruit leur appartement. Ils seront sinistrés et relogés dans les baraquements des Groupes. C'est là que naîtra leur troisième fille. À la Libération, Henri intègre la CRS 51 et dans les années cinquante, la famille commence à se poser. Mais bientôt c'est la guerre d'Algérie qui va à nouveau éloigner Henri des siens alors que son fils naît en 1958. Démobilisé en 1961, notre homme quitte la CRS pour rejoindre le corps urbain d'Orléans. Il y restera jusqu'à sa retraite en 1976. Et c'est en 1979 qu'ils décideront d'acheter un pavillon à Saran. Quand elle se retourne sur leur histoire, Régine ne regrette rien. « C'était une période difficile, mais on avait la jeunesse pour nous et l'espoir » lâche-t-elle avant d'ajouter « et puis les moments de bonheur l'emportent largement sur ces souvenirs douloureux. » Et l'on perçoit nettement que la force de ce couple tient dans leur amour indéfectible. Depuis quelques années ils vivent des jours paisibles en participant le plus possible aux nombreuses activités de loisirs qui sont proposées aux seniors. Et puis il y a deux périodes de l'année qui comptent particulièrement pour eux, ce sont leurs escapades de juin et de septembre dans les environs de Pornic où ils « retrouvent avec joie des amis de 40 ans avec qui ils jouent aux boules et dégustent des fruits de mer. »

La rédaction de Repères leur souhaite de profiter de ces vacances, de leur grande famille et de tous les bonheurs de la vie de nombreuses années encore. ● M-N. M.



INSEE

L'INSEE effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage. Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus. Madame Paoli, enquêtrice à l'INSEE, prendra contact avec les enquêtés au cours du premier trimestre 2012. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elle ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation. Nous vous remercions de l'accueil que vous lui réserverez.

État civil

Naissances

Djenaba Bâ – 2 janvier	Théo Legagneux – 22 janvier
Shaïma Philavanh El Hattab – 2 janvier	Achille Landureau – 22 janvier
Bilal El Mokadmi – 4 janvier	Lilou Marteau – 25 janvier
Giovanni Cassara – 8 janvier	Antoine Andruseviz – 26 janvier
Yasmine Dahani – 13 janvier	Tiana Poiget – 26 janvier
Camille Morin Cagnet – 16 janvier	Erwan Momson – 27 janvier
Martim Oliveira Batista – 20 janvier	Tidgi Brusseau – 27 janvier

Mariage

Amadou Bâ – Têley da Silveira – 21 janvier

Décès

Jean Sigel – 80 ans	André Faugeras – 86 ans
Antonio Fernandes Leite – 86 ans	Raymonde Le Moaligou – 84 ans
Jeannine Faugeras – 84 ans	Maurice Pommier – 86 ans
Mamoudou Soumaré – 22 ans	Rosa Segura – 76 ans
Denise Maudemain – 84 ans	